

DECLARATION LIMINAIRE AU GT DU 16 OCTOBRE 2014 « INFORMATIQUE »

Le groupe de travail qui se réunit aujourd'hui, le fait juste après une série de mesures qui touchent directement les informaticiens :

- ✓ le décret du 1er août 2014 qui nous place sous l'autorité du premier ministre et du DISIC,
- ✓ l'arrêté de la même date relatif aux systèmes d'information et de communication,
- ✓ le décret du 16 septembre instituant un administrateur des données,
- ✓ enfin, la lettre du premier ministre de la même date qui prépare la feuille de route gouvernementale en matière de réforme de l'Etat et de simplification.

Ces mesures gouvernementales restructurent l'informatique de la DGFIP d'une manière inédite et inconnue à ce jour.

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de la mise en place des DISI, que la CGT Finances Publiques avait fermement condamnée, la DGFIP avait toutefois pris l'engagement que tous les services seraient maintenus. Force est de constater que cet engagement n'est pas tenu. La CGT observe même la volonté de détruire toute l'organisation du travail que vous avez vous-même mise en œuvre.

Qui peut encore vous croire ?

En tout cas, pas nous, pas la CGT, pas les collègues.

Nous prétendons que c'est dans ce cadre que les fiches qui nous sont proposées portent sur 4 thèmes dont aucun n'est anodin :

- ✓ l'extinction forcée de toute l'activité en COBOL, du développement jusqu'à sa mise en production au profit d'une solution non débattue et non mise en concurrence,
- ✓ la mise en place d'un cadre national défavorable dans le temps de travail des agents,
- ✓ le regroupement de missions support au sein de certains établissements dans le seul but de rechercher des économies budgétaires,
- ✓ la spécialisation des ESI qui préfigure la fermeture d'une partie (seulement une partie à terme ?) de ces derniers.

Ces fiches portent une réalité en elles : celle d'une mutualisation absolue des fonctions support.

Elles apparaissent comme la déclinaison directe de la nouvelle politique gouvernementale déclinée dans les décrets, arrêtés et lettre du premier ministre.

Elles sont le signe de la perte d'autonomie de la DGFIP sur son propre destin.

Derrière ces fiches se cache une réalité totalement oubliée : la vie des agents dont le travail est au mieux restructuré, au pire anéanti.

Montreuil, le 20 octobre 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

• dgfip@cgt.fr

• www.financespubliques.cgt.fr

• Tél. : 01.55.82.80.80



Alors que la souffrance au travail est une réalité qui gagne chaque jour du terrain, c'est bien le seul point sur lequel la lettre du premier ministre n'est pas respecté, car la **"meilleure utilisation de ces moyens doit viser simultanément une amélioration de la qualité de vie au travail des agents"**.

La CGT tient à exprimer son rejet total de l'orientation que prend la nouvelle organisation du réseau, organisation dont le seul but est d'effectuer des économies d'échelle dont on pourra démontrer par des exemples concrets qu'elles ne sont ni réelles, ni souhaitables.

Pour la première fois, la CGT se pose la question du bien-fondé même de ce groupe de travail puisque la DGFIP n'est plus autonome de ses décisions.

Derrière les non-dits de ces fiches, la CGT souhaite avoir des réponses :

- ▶ sur la nouvelle situation ouverte par les décrets, arrêtés de début août 2014, qui placent la DGFIP sous tutelle, avec tous les dangers d'un statut interministériel des informaticiens que nous dénonçons une fois de plus, au nom des principes que le grade doit en toute circonstance primer sur l'emploi et la qualification, et pour une informatique de la DGFIP de plein exercice.
- ▶ sur la réalité budgétaire qui frappera les informaticiens
- ▶ sur les garanties concernant leurs conditions de travail
- ▶ sur les garanties de leurs missions elles-mêmes.

C'est la raison pour laquelle la délégation de la CGT a souhaité se déplacer aujourd'hui, un jour d'action pour elle, pour faire entendre les revendications et porter la voix des personnels qu'elle représente.

Monsieur le Chef des services informatiques de la DGFIP, Monsieur Issarni, vous entendrez-nous ?

Existe-il encore la moindre possibilité de discuter sur la base de notre cahier de revendications ou pas ?

Nous sommes mandatés par les sections, pour participer à ce groupe de travail jusqu'à son terme, et vous permettre de répondre à cette question.

En tout état de cause, la CGT Finances Publiques par son collectif informatique, avec le souci de l'unité la plus large de tous les syndicats qui le voudront bien, est bien décidée à organiser une réunion nationale de tous les délégués des DISI, et de chacun de leurs ESI, par services, avec toutes les sections syndicales des DISI et des bureaux d'études, avec les bureaux nationaux, pour combattre l'interministérialité (les statuts), pour préserver la sphère informatique de la DGFIP, et faire valoir toutes les autres revendications dont nous vous livrerons un premier aspect dans ce groupe de travail.